

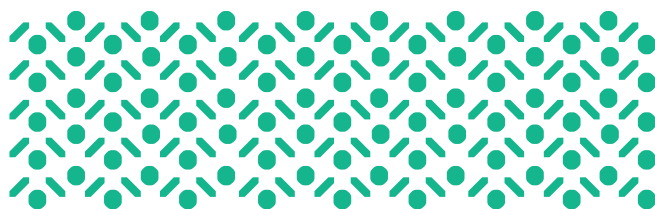
La Gestion urbaine et sociale de proximité **un enjeu renouvelé pour les quartiers de la politique de la ville**



**Synthèse du séminaire interrégional des
actrices et acteurs de la GUSP**

**Angers 19 et 20 avril 2018
Tours 7 juin 2018**





Sommaire

Préambule : Une démarche de qualification interrégionale
co-organisée par RésO Villes et Villes au Carré 3

La GUSP, un concept ancien toujours jeune 4

Etat des lieux des modes d'organisation de la GUSP dans les territoires..... 6

La GUSP en actions 9

Quelle plus-value de la GUSP pour le système local ou/et intercommunal ? 10

Analyser les dysfonctionnements, restituer et interpeller : repères pour la pratique 11

Les points d'approfondissement 13

Liste des participant.es au séminaire 14



Crédit photo : Nantes Métropole / quartier Bottière Chénaie - Jean-Dominique Billau

Préambule : Une démarche de qualification interrégionale co-organisée par RésO Villes et Villes au Carré



En proposant aux acteurs de la GUSP en poste dans les EPCI ou collectivités, chez les bailleurs sociaux et au sein des services de l'Etat de partager leur expertise à l'échelle de trois régions : Bretagne, Pays-de-la-Loire et Centre-Val de Loire, RésOVilles et Villes au Carré reprenaient le fil d'une collaboration déjà fructueuse. En témoigne notamment, le site ressources réalisé en commun pour les acteurs de la GUSP, actualisé et complété à l'occasion de ce premier séminaire interrégional.



Pour en savoir plus
<https://sites.google.com/site/sitegup/>

Pour les acteurs engagés dans les territoires, ce croisement des expériences et des points de vue est une source supplémentaire de questionnements et d'enrichissement de leurs pratiques. Concrètement une première session d'une journée et demi a été organisée à Angers les 19 et 20 avril, avec l'appui de Frédéric Tréca, consultant. La seconde session s'est déroulée à Tours, le 7 juin, animée pour Villes au Carré par Cécile Dublanche et pour RésOVilles par Émilie Sarrazin.

Au total 35 professionnels se sont rencontrés dans le cadre de cette démarche de qualification entre acteurs. Les échanges ont été nourris à partir de l'analyse des contextes, des partis-pris, des pratiques territoriales, de la connaissance et l'analyse des cadres (procédures, organisations, compétences). Soutenus par les regards « tiers » des experts et centres de ressources, ils ont permis une prise de recul, la mise en débat et la confrontation des points de vue, l'apport d'éléments de méthode ou de cadrage plus théoriques.

Trois enjeux ressortent de ces deux temps de rencontre

- Un enjeu de pilotage territorial

On constate la grande diversité des modalités d'organisation des démarches de gestion urbaine de proximité entre les territoires représentés. Les choix retenus en termes de pilotage communal et/ou intercommunal impriment une dynamique et des résultats différents. Redéfinir une stratégie et un périmètre d'intervention pour la GUSP (les échanges ont beaucoup porté sur la question sociale dans les démarches de GUSP, engagées avec et pour les habitant.es), est une nécessité commune à une majorité des collectivités/EPCI concerné-es au moment où les opérations de renouvellement urbain entrent en phase opérationnelle.

Cette synthèse s'appuie sur le travail mené dans les 2 sessions, avec l'objectif de rassembler les réflexions et analyses produites.

“ La GUSP c’est
travailler en bonne
intelligence ”

parole de participant.e

- Un enjeu de positionnement des coordonnateurs

La place et le rôle des coordonnateurs de la GUSP au sein des organigrammes territoriaux (service de rattachement) est très variable selon l’approche retenue pour cette démarche, les objectifs qui lui sont fixés et les moyens associés. Ils sont comme un facteur de réussite pour la démarche GUSP, à penser en lien avec les stratégies territoriales.

- Un enjeu de qualification des professionnels

Pour les praticiens de terrain, les démarches de GUSP répondent à des enjeux forts d’amélioration de la qualité de la vie des habitants et de participation citoyenne dans les quartiers d’habitat collectif ou plus largement lorsque la démarche a été étendue à toute la commune. Le renouvellement significatif des professionnels exerçant les fonctions de coordonnateurs ou de correspondants, et parmi eux l’arrivée de jeunes professionnels (premier poste), génère un fort besoin de qualification. Les coordonnateurs en poste ressentent aussi le besoin de se ressourcer, par des échanges de pair à pair et interacteurs.

La GUSP, un concept ancien toujours jeune

Définition de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)

« Ensemble des actes concourant au bon fonctionnement d’un quartier » (note de cadrage de la DIV, 1999), soit un travail collectif, en mode projet pour apporter des réponses concertées aux difficultés au quotidien sur un quartier et en améliorer la gestion.

Elle anticipe, observe, mesure, corrige, réajuste, développe des projets, fait du lien entre les différents intervenants d’un quartier...

Chaque fonction est dotée d’un outil (diagnostic, plan d’actions, indicateurs d’évaluation...)

La circulaire de 1998 relative aux contrats de ville 2000-2006, précisait que la Gestion Urbaine de Proximité devrait améliorer la vie quotidienne des habitant.es et l’attractivité des quartiers, tranquilliser et sécuriser les espaces publics, associer les habitant.es à l’amélioration de leur cadre de vie.



’est une politique publique partenariale et territorialisée qui répond à un impératif de proximité, avec le souci d’associer les habitant.es pour renforcer leur pouvoir d’agir sur leur quotidien.

La GUSP, une dimension-clé du fonctionnement social et urbain

Dans son rapport « La gestion urbaine de proximité : nouvel enjeu de la politique de la ville » Anna Montanola explicite la notion de GUP en indiquant que celle-ci recouvre trois sous-ensembles distincts :

- **La gestion technique** : elle couvre l’ensemble des actions d’entretien, de maintenance et de réhabilitation du patrimoine locatif



social, qu'il s'agisse du logement comme de son environnement (espaces verts, voirie, éclairage sur l'espace publics, etc.). Elle pose plus précisément la question de leur programmation, du niveau de prestations attendues par les locataires, et des répercussions sur le montant des charges locatives ;



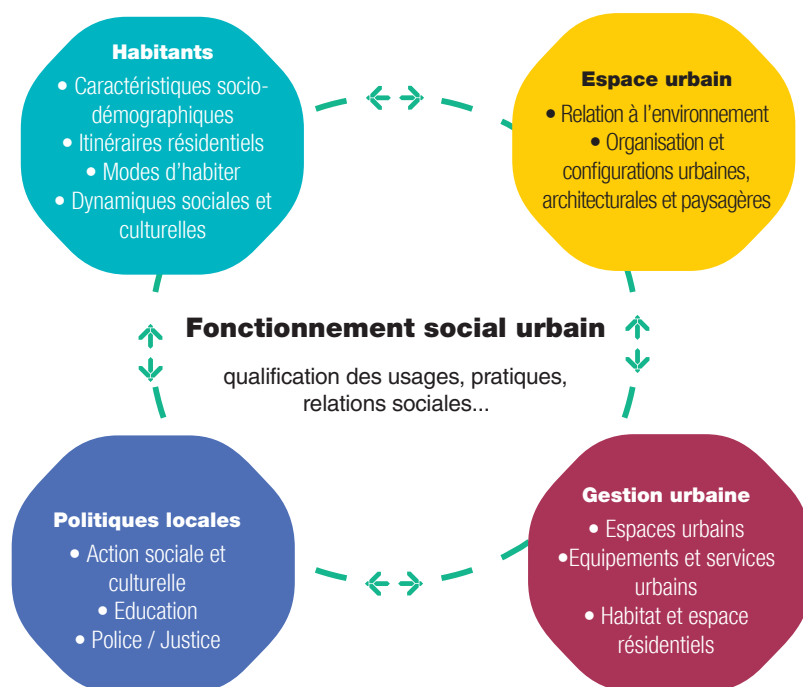
**La Gestion urbaine de proximité :
nouvel enjeu de la politique de la
ville**
MONTALONA Anne, DIV, 2001,
Mémoire de DESS-Université de Caen.
[A consulter ici](#)

- **La gestion sociale** : elle renvoie à l'accompagnement et au soutien des habitant·es des quartiers, qu'il s'agisse de démarches d'accompagnement social des ménages, d'animation du quartier, de dynamisation du tissu associatif local, ou encore de soutien aux initiatives habitantes ;

- **La gestion de proximité** : elle fait référence aux équipements et aux services d'immédiate proximité (centres sociaux, maisons de la culture et de la jeunesse, écoles, équipements commerciaux...) ainsi qu'aux espaces structurants du quartier (terrains de sport, places publiques, etc.), avec la question de l'appropriation de ces espaces collectifs et des éventuels conflits d'usages pouvant y survenir.

Cette approche souligne qu'au-delà des aspects strictement techniques liés à la gestion du bâti, la gestion urbaine de proximité renvoie à des aspects humains et sociaux, positionnant à cet égard les habitant·es comme des acteurs indissociables du bon fonctionnement des quartiers : d'où l'extension de GUP à GUSP.

La gestion urbaine : une dimension clé du fonctionnement social urbain (source CTSSB - LSUG)



Extrait du document
Effets de la rénovation urbaine sur
la gestion urbaine de proximité et la
tranquillité publique réalisé en 2016
pour le CGET par les cabinets Bonetti
Recherche Consultance - FORS-
Recherche Sociale - JDL architecte-
urbanisme par les consultants
suivants : Michel Bonetti, Pauline
Kertudo, Jean-Didier Laforgue,
Clémence Petit, Julien Van Hille,
Didier Vanoni.
[A consulter ici](#)



Une double acception à la notion de proximité

Si l'impératif de proximité contenu dans l'intitulé « GUSP » reste généralement assez peu explicite dans les définitions données à la notion, il est pourtant central.

L'idée de proximité doit ainsi être envisagée dans une double acception :

- un rapprochement géographique ou physique des acteurs institutionnels et associatifs des habitant.es (présence d'agences décentralisées d'organisme HLM, de structures sociales délocalisées, d'antennes de Maison de Justice... au cœur des quartiers)
- une proximité sociale supposant de la part des professionnels une posture d'écoute des habitant.es (attention à leurs usages, à leur perception de la vie quotidienne dans le quartier, mais aussi à leurs idées et suggestions pour l'améliorer).

Etat des lieux des modes d'organisation de la GUSP dans les territoires

Le pilotage de la GUSP : commune ou intercommunalité ?

La mise en oeuvre d'une démarche de GUSP est le plus souvent liée à la politique de la ville, mais pas systématiquement ; les chartes de GUSP n'ont pas toujours été des supports opérationnels.

Les partis-pris diffèrent d'un territoire à un autre et les situations actuelles montrent :

- une intégration durable de la GUSP dans les compétences de la ville, le plus souvent sans aucun conventionnement
- la mise en place d'une GUSP étendue à l'ensemble de la ville ou bien, à l'inverse, réservée aux seuls quartiers prioritaires
- une GUSP intégrée dans l'ingénierie du renouvellement urbain (Le Mans, Angers, Bourges, Tours Métropole, Orléans Métropole, Blois)
- l'absence de démarche GUSP, le NPRU étant l'occasion d'en poser les principes (Laval)

En termes d'organisation territoriale quatre cas de figure sont repérés :

La commune pilote la mise en œuvre concrète de la GUSP, l'intercommunalité gère la procédure et accompagne la démarche (contrat de ville / RU) : modèle nantais

La commune pilote la mise en œuvre concrète, l'intercommunalité gère le renouvellement urbain. Cela se traduit par des binômes opérationnels ville/EPCI : modèle angevin

Quatre types d'organisation territoriale

Pilotage GUSP par la commune
/ accompagnement par
l'intercommunalité

Pilotage GUSP par la commune
/ pilotage RU par
l'intercommunalité

Pilotage uniquement
par la commune

Pilotage uniquement
par l'intercommunalité



Séminaire de Tours - 7 juin 2018



La commune assume seule, pas d'intervention de l'intercommunalité :
Saint Brieuc

La commune a transféré compétence politique de la ville et moyens humains à l'intercommunalité : Le Mans, Orléans

Depuis quel services ?

Les coordonnateurs GUSP sont rattachés à des services/directions intervenant dans différents champs de l'action publique :

- Social / solidarité
- Proximité
- Citoyenneté
- Tranquillité publique

Les services de rattachements endossent les objectifs assignés à la GUSP, mais selon les contextes, prennent plus ou moins de distance :

- La GUSP est vécue comme un passage obligé pour la prise en compte des situations spécifiques. Des questionnements s'expriment sur le statut des populations des quartiers : auteurs ou victimes des dégradations auxquelles il s'agit de remédier
- La GUSP exprime un principe de solidarité : prise en compte des populations les plus fragiles
- La GUSP s'inscrit dans la volonté de concertation/participation : pour et avec les habitant-es, avec l'objectif de mettre les habitant-es au cœur de la démarche

Le service chargé de la GUSP est soit une entité spécifique, entièrement dédiée, particulièrement sur les GUSP ville, soit il est intégré dans une entité plus large « vie des quartiers » ou renouvellement urbain. Par exemple, à Angers la GUSP est intégrée au fonctionnement des pôles territoriaux. Son pilotage opérationnel est assuré par une personne «pilote », identifiée, porteuse du désir d'animer un travail collectif.

Les périmètres opérationnels de la GUSP

Deux approches différentes se dégagent :

Une approche globale où tous les dysfonctionnements peuvent être abordés.

La GUSP se positionne comme espace de résolution de problème avec une implication forte des services. Elle dispose d'une légitimité étendue pour intervenir.

Une approche thématique, plutôt liée à l'espace public qu'aux problématiques sociales et plutôt accrochée au renouvellement urbain.

Jusqu'où vont les interventions de la GUP dans les champs qui lui sont dévolus :

- Entretien des espaces publics
 - Propreté/ encombrant
 - Tranquillité publique
 - Insertion sociale
 - Médiation sociale
 - Stationnement
- Domanialité avec la gestion temporaire des friches ou l'urbanisme transitoire dans le cadre des projets de renouvellement urbain



Séminaire d'Angers - 19 et 20 avril 2018



Trois points de vigilance

La généralisation de la GUSP à toute une commune interroge la mise en place d'une gestion différenciée en fonction des quartiers et de leurs enjeux. Dans ce cas, le maintien d'une GUSP renforcée pour les QPV évite un lissage par le bas du niveau d'intervention.

Faute de résolution durable des petits dysfonctionnements qui pourraient être pris en charge dans le cadre du fonctionnement habituel des services, la GUSP court à la saturation.

Parmi les collectivités représentées, beaucoup parlent de GUP tandis que d'autres parlent de GUSP. De l'une à l'autre, parfois peu de différences, mais là encore, il est utile de définir précisément ce que l'on attend et quels moyens sont donnés pour y parvenir.

Les instances de travail

Les différentes instances de travail présentées comme support à la mise en oeuvre de la GUSP apportent une compréhension des méthodes de travail adoptées :

- Instance de pilotage GUSP ville
- Instance de pilotage GUSP quartier
- Groupe de résolution de problèmes
- Instance GUSP/direction générale mobilisable à la demande par le pilote GUSP
- Pas d'instance spécifique mais participation aux autres instances existantes sur les sujets concernés par la GUSP

Ces modèles d'organisation sont dépendants de différents paramètres :

- La taille des collectivités et la lourdeur des organisations qui peuvent induire une distance (déconnexion) entre la sphère décisionnelle et le terrain/ «le quotidien »
- Le projet politique
- La culture de la proximité de la collectivité

D'une manière générale, la GUSP est considérée comme un outil d'amélioration durable des dysfonctionnements s'il est en lien avec les instances décisionnelles.

La GUSP en action(s)



La gestion des déchets a été l'objet d'intenses échanges au cours du séminaire de Tours ; collectivités et bailleurs partageant les mêmes difficultés pour trouver un mode de gestion satisfaisant et pérenne pour les gestionnaires comme pour les locataires (rapport qualité/prix).

Les difficultés recensées sont souvent voisines : coût de fonctionnement élevé pour les containers enterrés et nuisances nombreuses liées aux dépôts sauvages à côté des colonnes, tri de mauvaise qualité... Elles donnent lieu à des réponses graduées allant d'actions de sensibilisation/éducation en direction des scolaires et des parents d'élèves autour de la santé (déchets/santé), à des mises en scène du type "scène de crime" avec avis de recherche avant verbalisation sous 48h (effet de dissuasion), jusqu'à la verbalisation effective des auteurs de dépôts sauvages par des fonctionnaires ou des agents assermentés (à Dreux).

La gestion des encombrants semble un peu mieux maîtrisée, même si les consignes doivent être rappelées et la communication adaptées. Par ex, le bailleur Val Touraine Habitat fait les relances par affiche 2 ou 3 jours avant la collecte (avec des visuels qui frappent) et les retire ensuite. D'autres procèdent par SMS pour rappeler les dates de ramassage ou bien l'engagement de travaux quand le stationnement sera interdit. Dans plusieurs quartiers, le bailleur met à disposition des locaux de stockage des petits encombrants (max 15 kg).

Sur certains sites, un travail d'accompagnement des locataires est mis en place, à Orléans Métropole, la ressourcerie est impliquée.

D'autres thématiques/outils ont été partagés

- L'appart'info de la CLCV à Angers (association de défenses des consommateurs) : lieu de répit pour les habitant-es du quartier soumis-es aux nuisances des travaux de réhabilitations.
- La mise en place d'une cartographie interactive des secteurs d'intervention des différents acteurs (bailleurs sociaux et services municipaux) avec open street map + Umap. Cet outil de coordination entre partenaires qui rend visible les secteurs et rythmes d'intervention est source d'amélioration des coûts de gestion et d'un meilleur service rendu. Joué-les-Tours (Ville et bailleur social-Val Touraine Habitat)
- L'utilisation d'applications numériques pour signaler des dysfonctionnements dans les quartiers. «Tell my city» à Dreux et Vernouillet. La technologie semble intéressante mais demande une grande réactivité. Ce sont finalement les élus et des relais identifiés dans les quartiers qui font les signalements via l'application.
- Les huches à pain, expérimentées par Orléans Métropole pour éviter les dépôts de pain dans l'espace public et la prolifération des nuisibles
- Les jardins partagés/jardins potagers
- Compatibility Sanitas : une boîte de jeu éditée au terme de trois années d'échanges et de rencontres mené-es par Marie-Lise Aubry, directrice-adjointe, chargée de territoire à Tours, avec la Maison des jeux de Touraine, les acteurs de terrain et les habitant-es.

“ La GUSP, c'est l'art de la répétition, les acteurs changent, les habitants se renouvellent, il faut sans cesse être en veille y compris sur les sujets que l'on pensait réglés. ”

parole de participant.e



Quelle plus-value de la GUSP pour le système local ou/et intercommunal ?

“ La GUSP est un lieu où les acteurs d’un même territoire vont pouvoir se parler. C’est un espace où l’on doit aborder de manière dépassionnée les dysfonctionnements et rechercher les réponses adéquates. ”

Frédéric Treca

A quoi ça sert la GUSP ?

- Apporte du sens
- Garantit une réactivité
- Force de proposition : prend l’initiative (espace de liberté au sein de l’organisation territoriale),
- Espace d’expérimentation
 - Recherche de solutions durables
 - Veille active
- Objective les demandes des habitant.es (individuelles ou plus collectives)
- Apprécie/mesure (analyse) : les causes des dysfonctionnements, la faisabilité des réponses proposées par les services de la collectivité ou d’autres opérateurs grâce à une compréhension des usages
- Interface entre les services et le terrain, aux côtés des autres services
 - Assure la relation aux habitant.es et leur mobilisation

Expressions repérées dans les débats avec les participant.es au séminaire

Cet axe de réflexion développé lors du séminaire à Angers en réponse à la demande des participant.es a été enrichi à Tours. Il s’agit en effet d’une préoccupation commune aux coordonnateurs de la GUSP qui peinent à valoriser ce pan de l’action publique et plus encore le bénéfice qui peut en être retiré du côté des institutions comme du côté des habitant.es.

Parmi les interrogations soulevées par les participant.es, celle d’une trop grande personnalisation de la fonction est mise en avant comme un point de fragilité pour les démarches de GUSP (départ/renouvellement des coordonnateurs) et sans doute aussi pour les coordonnateurs qui incarnent cette fonction depuis plusieurs années.

Il est rappelé que la GUSP s’inscrit dans une logique de développement local : construction collective à partir des réalités locales, avec les acteurs, dont les habitant.es.

Cela suppose une méthode et des approches singulières, pilotées par une ou des personnes impliquées dans le système d’acteurs. Il ne faut donc pas craindre les relations interpersonnelles appelées par la fonction de coordonnateur de la GUSP qui exige à la fois une capacité de pilotage et une capacité de mobilisation pour construire des projets/réponses (en s’appuyant sur les autres, pour faire avec, dans une posture de modestie, d’agent facilitateur).

La notion de réactivité donne lieu à plusieurs échanges. Pour tous c’est un marqueur des démarches de GUSP. Il est cependant souligné qu’être réactif ne signifie pas seulement apporter une réponse opérationnelle dans un délai court. C’est aussi répondre en apportant des éléments pour éclairer la problématique soulevée avec l’objectif de définir un traitement plus durable.

La question est posée aussi de la définition d’indicateurs pour engager ensuite une évaluation partenariale. Conserver la mémoire des actions et interventions (photos avant, pendant et après) peut être intéressant.

Pour en savoir plus :

Plaidoyer en faveur de la GUP : contribution réalisée par Villes au Carré en 2017 pour le CGET

[A consulter ici](#)

Evaluation socio-économique de la GUP-Analyse transversale de 4 monographies dans 4 villes réalisée par Jean Bouvier/Marie Llorente et Michel Bonetti

[A consulter ici](#)

Analyser les dysfonctionnements, restituer et interpeller : repères pour la pratique



Cette thématique est apparue parmi les points d'approfondissement souhaités par les participant-es avec un ensemble de questionnements sur les méthodes et moyens pour partager et valoriser qualitativement ce qui est fait de manière partenariale, ce qui a pu être évité, les progrès accomplis pour les quartiers et en termes d'organisation collective, les écueils persistants... La synthèse qui suit a été élaborée à partir des échanges en sous-groupes et des apports de Frédéric Tréca, consultant.

Un objectif pour la GUSP

Élaborer les réponses les plus durables aux dysfonctionnements constatés

Deux constats

- La notion même de dysfonctionnement n'est pas une évidence, elle nécessite de se mettre d'accord à partir d'une analyse partagée
- Il y a des dysfonctionnements structurels (consubstantiels aux quartiers d'habitat collectif : typologie de l'habitat, densité, localisation par exemple) qui peuvent expliquer des dysfonctionnements de gestion

Enjeu et scénarii pour la GUSP

Passer du « fait constaté » à la compréhension du dysfonctionnement pour élaborer les réponses les plus adaptées et faciliter leur mise en oeuvre en adaptant sa stratégie :

Scénario 1

Rendre la nécessité d'agir évidente pour tous

S'appuyer sur un mouvement collectif qui rende la réponse incontournable

Ou

scénario 2

«Bricoler» des réponses sur mesure qui amélioreront les situations locales. Bricolage local de proximité : toutes les solutions ne proviennent pas de l'organisation.

Comprendre les représentations des acteurs en profondeur (au-delà des prises de parole)

C'est la base pour conduire un travail collectif. Les élu-es, les services, les habitant-es, les bailleurs, les forces vives d'un même quartier n'ont pas la même représentation :

- de la réalité locale : vécue, connue par la pratique, imaginée ou fantasmée ...
- de la nécessité d'une action publique renforcée sur les quartiers au-delà du "ça ne sert à rien, il faut passer à autre chose".

“ Le plus important, c'est le changement des pratiques professionnelles.”

parole de participant.e



Séminaire d'Angers - 19 et 20 avril 2018

“ La dimension financière (financements d’actions) peut être considérée comme secondaire, la première plus-value de la GUSP est le pilotage de la résolution des dysfonctionnements.”

Frédéric Tréca

La mise en place d’une cotation collective du niveau de gestion

C’est réunir différents acteurs concernés par la gestion : habitant-es, usager-es, gestionnaires, décideurs villes et bailleurs et ensemble apprécier la qualité du service apporté ou l’ampleur d’un ou de dysfonctionnements. Il s’agit de proposer une grille simple d’analyse (type +++/- - -) sur laquelle chacun exprime son appréciation et la justifie. L’intérêt de la démarche est de permettre la confrontation de points de vue. Elle doit être animée par un tiers neutre et n’a de pertinence que si elle est engagée régulièrement dans la durée pour mesurer les évolutions positives ou non d’une situation.

Il faut donc :

- Comprendre le système de valeur des acteurs
- Comprendre les représentations des populations les plus en difficultés en situation subie (acceptation de l’inacceptable)
- Comprendre les postures d’opposition (par ex des personnes âgées en repli sur elles-mêmes)
- Et se faire comprendre aussi !

Comprendre les intérêts des acteurs et les blocages

Les acteurs publics peuvent avoir des difficultés objectives à apporter des réponses, qui ne peuvent pas toujours être communiquées (blocages institutionnels par ex). Il faut donc savoir prendre les chemins de traverse pour contourner les points de blocage. Au sein d’une même organisation les intérêts peuvent être divergents. Il ne s’agit pas de porter un jugement de valeur, mais de comprendre pourquoi “ça se fait comme ça” pour élaborer une stratégie d’action dans une approche « système » parfois à plusieurs étages. Cela nécessite des contacts personnels et une qualité d’écoute pour comprendre les jeux d’acteurs.

Organiser l’objectivation des dysfonctionnements (sortir des généralités pour entrer dans le concret)

Certains dysfonctionnements ne sont pas perçus de la même façon par les partie-prenantes (conception, gestion, usages). Il est nécessaire d’associer les acteurs (usagers, services, élu-es...) à cette objectivation, de manière assez neutre.

Certains dysfonctionnements n’ont pas une seule cause ils sont systémiques...il faut alors faire apparaître la chaîne des causes.

La confrontation des points de vue contribue à l’objectivation. Des outils « éprouvés » ou à construire peuvent être utilisés :

- Diagnostics en marchant
- Cotation collective du niveau de gestion sur un quartier, un immeuble, une entrée...
- Application numérique... (à utiliser de manière complémentaire)

Restitution des dysfonctionnements et stratégie d’interpellation des acteurs

- La restitution objectivée et analysée est essentielle pour favoriser une mobilisation au service de la recherche de réponses
- La forme de la restitution varie selon la nature de ce qui est à restituer, l’ampleur des difficultés, les conséquences pour la collectivité et les intérêts des interlocuteurs...

Il est donc nécessaire de réfléchir à une stratégie de restitution en fonction du contexte :

- Restitution formelle ou informelle auprès de décideurs « alliés »
- Progressive, par cercles
- S’appuyant sur des formes d’écriture incontestables : simples, factuelles (pas de jugement de valeur), argumentées

L’association des conseils citoyens doit être pensée en amont (démarches participatives). Leur implication dans l’analyse et la restitution des dysfonctionnements permet de se dégager des contraintes internes si ces démarches sont productrices de changement et pilotées à un niveau décisionnel, directement ou indirectement.

Les points d'approfondissement



Au terme de ce premier séminaire interrégional, de nombreux sujets de qualification collective ont été collectés. Ils permettront à Villes au Carré et RésO Villes d'organiser de prochains échanges et d'orienter la recherche et la veille documentaire :

- Le pilotage d'une démarche GUSP : la fonction du pilote / la posture, les champs d'intervention, la relation aux partenaires, les outils les méthodes
- L'implication des habitant-es (et articulation des instances existantes), la mobilisation des conseils citoyens et des jeunes (+ de 15 ans) : comment faire entendre leur expertise d'usage ?
- Les méthodes et outils d'appréciation collective d'une situation (entre élu-es, habitant-es, bailleurs, services)
- Passer de la GUP à la GUSP : quel sens au mot « social »?
- Les modalités de mobilisation des bailleurs dans les démarches GUSP dans un contexte de réforme (fusion / absorption, modèle économique, relations avec les locataires)
- La mise en place d'une démarche GUSP en terrain vierge à partir du NPRU (IN ou IR)
- La généralisation d'une GUSP à l'échelle de la commune et peut-être intercommunale : conditions de réussite
- Des prototypages de solutions avec partage des expériences

V²
Villes
au Carré
Centre - Val de Loire

GESTION URBAINE DE PROXIMITE

Bretagne
Pays de la Loire
RésO
Villes

B.A-BA de la GUP Gouvernance Urbanisme et habitat Qualité des espaces publics Sécurité - Tranquillité publique

Propreté, ordures ménagères et encombrants Participation des habitants Méthodo - Outils

Navigation
Accueil
Autres ressources
Qui sommes-nous ?
Contactez-nous

Accueil

Ce site, public, a été créé par Villes au Carré et RésO Villes comme un "dossier ressources numérique" sur la **Gestion Urbaine de Proximité** pour les acteurs des régions Centre-Val de Loire, Bretagne et Pays-de-la-Loire : coordonnateurs GUP, élu.es, chargé.es de mission politique de la ville, bailleurs sociaux, délégué.es du préfet, agents des directions départementales de la cohésion sociale et des territoires, associations et conseils citoyens...

ACTUALITÉS

L'actualité de la politique de la ville
L'actualité de la politique de la ville vue par le réseau national des centres de ...
curated by Réseau national des centres de ressources Politique de la ville

DERNIÈRES PARUTIONS

Reportage sur les journées de la Gestion Urbaine et sociale de Proximité 19 et 20 avril 2018, à Angers

Vidéo YouTube
Journées de la Gestion Urbaine et social...



<https://sites.google.com/site/sitegup/>

Liste des participant.es au séminaire

AGBANGLO Mahoutondji Olympe	Stagiaire à la ville d'Angers
ALONSO Nicolas	Chef de projet politique de la ville Chartres Métropole
ANDRAULT Amélie	Responsable Gestion de Proximité Val Touraine Habitat
AUBRY Marie-Lise	Directrice adjointe Cohésion sociale, chargée de Territoire Sanitas Ville de Tours
BESNARD Aurélien	Chargé de mission politique de la ville / Cadre de Vie Nantes Métropole
BOTON Léonce	Chargé de mission USH Centre-Val de Loire
BOUCETTA Laïd	Agent de vie quotidienne Ville d'Angers
BOUDAUD Jacques	Directeur Général Adjoint proximité solidarités Ville d'Angers
CADRAN Chloé	Laboratoire ESO Angers
CAMBIANICA Anne	Médiatrice de projets DSU (GUSP/NPRU) Bourges Plus Service Habitat Politique de la Ville
DESBLE Marie	Chargée de projets Les résidences de l'Orléanais
DI IORIO Joël	Agent de vie Quotidienne Ville d'Angers
DUCLOS-MALIDOR Véronique	Déléguée du préfet à la politique de la ville DDCSPP du Cher
DURANDO Cécile	Chargée de mission USH Centre-Val de Loire
FAURI Lucie	Chargée de mission Politique de la Ville de Joué-lès-Tours
FERRON Agathe	Apprentie CESF (Conseillère en Economie Sociale Familiale) Ville de Joué-Lès-Tours
GERARD Eric	Directeur Général IC&O
GUILLERME Laura	Chargée de mission GUP Le Mans Métropole
KATRAOUI Zakaria	Apprenti coordonnateur de la GUP Ville de Blois
KAYALI Laura	Délèguée du Préfet Préfecture 49
KREMER Nathalie	Coordinatrice GUSP Ville de Dreux
LAPEYRONIE Katia	Coordinatrice GUSP Nantes Métropole
LARTIGAU Véronique	Directrice Citoyenneté Ville de Fleury-les-Aubrais
LAVOIX-HUTTEAU Claire	Chef de projets Service Rénovation Urbaine et GUP Orléans Métropole
LEFEBRE Cyril	Assistant de direction Politique de la ville Châteauroux Métropole
MAINGRET Magali	Responsable proximité Ville de Saint-Nazaire
MOCQUARD Françoise	Agent de développement Ville de Rezé
MONNERIE Marc	Coordinateur GUP/Conseils citoyens Ville de Niort/Communauté d'agglomération du Niortais
MOUSSAUD Clara	Chargée de projets politique de la ville Tours Métropole Val de Loire
PERRIER Christian	Chef de projet PRU St Nicolas Laval Agglomération
PETRO Marie	Coordinatrice citoyenneté vie des quartiers Ville de Saint-Brieuc
PORTEBOIS Valérie	Chargée des clauses d'insertion et de la GUP Ville de Vierzon
PREVOT Alice	Chargée de mission NPNRU Rennes Métropole
PRUGNEAU Jérôme	Enseignant chercheur Laboratoire ESO Angers
RACINE Anthony	Agent de vie quotidienne Ville d'Angers
SEAU Audrey	Stagiaire Ville d'Angers
TUQUET Hervé	Directeur Développement Suez

Les centres de ressources



RésO Villes et Villes au Carré sont des lieux de dialogue inter-acteurs, d'échanges de pratiques, de formation, d'expérimentation au service de l'intérêt général. Ils exercent une mission de qualification, d'information et de mise en réseau des collectivités, de l'État et de l'ensemble des acteurs publics et privés qui interviennent dans le champ de la politique de la ville.



Villes au Carré
4 allée du Plessis 37000 TOURS
Tél : 02 47 61 11 85
www.villesaucarre.org
villesaucarre@villesaucarre.org



RésO Villes
2 rue meuris 44100 NANTES
Tél : 02 40 58 02 03
www.resovilles.com
contact@resovilles.com

cosoter

Ressources en ligne

Nos territoires ont de la ressource !

COSOTER est un puissant fonds pour les explorer. Unique en France, notre portail numérique mutualisé rassemble des références de la cohésion sociale et territoriale, les mémorise et les met à la disposition de tous. Cherchez, téléchargez, empruntez, c'est gratuit et ça peut vous emmener loin !

<http://cosoter-ressources.info/>

Avec le soutien des régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire



DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret
Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale





Directrices de publication : Cécile Dublanche, directrice de
Villes au Carré • Émilie Sarrazin, directrice de RésO Villes
Rédaction : Marie-Noëlle Pinson • Frédéric Tréca
Conception graphique : Daniel Habasque • Soazig Barré
Juin 2019 - ISBN 979-10-92670-09-7

